



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Services financiers

Question écrite n° 49998

Texte de la question

M Bernard Stasi appelle l'attention de M le ministre delegue aux postes et telecommunications au regard de la viabilite du service public des PTT et plus particulierement des services financiers de La Poste. De nombreux usagers interpellent les services de La Poste, concernant le manque de service de prets a la consommation sans epargne prealable. A la suite d'un premier debat au Parlement, le Gouvernement avait charge M Ullmo d'une mission, afin qu'il etudie les repercussions financieres d'une telle operation. Ce dernier a rendu son rapport. Le Gouvernement s'etait engage sur la programmation d'un nouveau debat au Parlement, lors de la session de printemps 1991. L'automne est arrive, et rien n'a ete decide. Une commission, composee en majorite de parlementaires, s'est declaree favorable a une experimentation de la distribution des prets sans epargne prealable, en partenariat avec un etablissement de credit. Aussi, il lui demande quelle suite le Gouvernement entend donner au rapport Ullmo.

Texte de la réponse

Reponse. - Comme le rappelle l'honorable parlementaire, un debat parlementaire sur les conditions et les implications d'une extension des activites financieres de La Poste doit etre organise, conformement a l'article 2 de la loi no 90-568 du 1er juillet 1990. Le Gouvernement a charge M Ullmo, secretaire general du Conseil national du credit, d'etablir un rapport sur le sujet. Ce rapport a ete remis aux presidents des deux assemblees. La commission de la production et des echanges de l'Assemblée nationale a charge M Jean-Pierre Fourre d'etablir un rapport complementaire qui devrait etre acheve au cours du mois de janvier. Par ailleurs, la commission superieure du service public des postes et telecommunications a emis un avis, comme les textes l'y autorisent. Cet avis sera un element supplementaire pour le debat. Le Gouvernement arretera sa position au vu des recommandations qui lui seront faites par le Parlement.

Données clés

Auteur : [M. Stasi Bernard](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49998

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : postes et telecommunications

Ministère attributaire : postes et telecommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 1991, page 4607